



Avis du Comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail relatif au livrable 2 « Synthèse bibliographique et note méthodologique » de l'Étude de sciences humaines sur les espèces emblématiques, patrimoniales et charismatiques dans le parc naturel de la mer de Corail.

Le Comité scientifique du PNMCM a été sollicité dans le cadre de « l'Étude de sciences humaines sur les espèces emblématiques, patrimoniales et charismatiques dans le parc naturel de la mer de Corail » pour donner son avis sur la « Synthèse bibliographique et note méthodologique » constituant le livrable 2 de ladite étude.

Cette consultation est demandée de manière contractuelle par le maître d'œuvre (service du PNMCM).

Le livrable remis (le 4 avril 2022) est un document de 65 pages rédigé par trois auteurs, J. Renault, A. Wickel et C. Sabinot. Ce document a été complété par les Termes de référence remis le 30 avril 2022 sur demande du bureau du CS.

Il s'agit d'une étude de sciences humaines, et en aucun cas d'un article ou d'une synthèse en sciences du vivant. Ce document est une synthèse de la littérature existante relativement à la signification des espèces emblématiques, patrimoniales et charismatiques dans le parc, document qui a par ailleurs demandé un travail conséquent de ses auteurs. Sur la base des « Termes de référence », ce document n'est pas destiné à être diffusé il s'agit d'un document de travail accompagné d'une note méthodologique basée sur des enquêtes de terrain dont l'analyse servira à l'élaboration du plan de gestion, pour que les actions prises soient plus convaincantes pour tous. Tout l'enjeu de ce travail réside dans les passerelles à établir entre les différentes visions et perceptions de ce que sont les espèces dites remarquables et sachant que la catégorisation scientifique (taxonomie des espèces) est connue.

Une partie du travail repose sur une étude antérieure ESPAM financée par la Fondation de France et la Province des îles Loyauté, et qui a fait l'objet de plusieurs publications évaluées par des pairs attestant du sérieux du travail déjà réalisé.

Il ne ressort pas d'objection à la validation du livrable qui constitue un travail jugé très intéressant, et qui aurait assurément gagné à être présenté au CS et ouvert à des discussions entre les différentes disciplines concernées par ces questions : anthropologie, biologie ; écologie.... Plusieurs aspects soulèvent certaines questions, comme par exemple, l'utilisation du terme espèce qui prête à confusion lorsqu'il recouvre plusieurs entités biologiques différentes et dont le statut de protection peut varier d'une espèce à l'autre...

Plusieurs remarques particulières ont été reportées directement dans le document annoté et annexé et quelques recommandations générales sont formulées ci-après.

Il est notamment suggéré qu'à un moment de la démarche, cette étude ouvre le champ du patrimoine culturel à d'autres aspects que l'anthropologie et la législation Patrimoine Mondial. En effet, la grande majorité du parc ne rentre pas dans les périmètres Unesco et il y a une histoire humaine originale du parc qui s'est construite au cours des derniers 3000 ans, qu'une approche strictement "naturaliste" ou "ethnographique" ne permet pas d'appréhender à sa juste valeur.

De même, le document devra faire référence à la Convention sur la diversité biologique, importante à mentionner en ce qu'elle porte la notion d'aire marine protégée.

Enfin, le CS recommande l'organisation d'un dialogue science /gestion entre les services du parc et les deux comités, lorsque l'étape des enquêtes et de leur analyse aura été achevée. Ce travail devant contribuer aux réflexions en cours sur le plan de gestion du PNMC, il est essentiel que les différentes parties prenantes puissent participer effectivement aux réflexions.

Nouméa le 10 mai 2022

NB : Catherine Sabinot co-auteur du travail n'a pas pris part à cette évaluation.